

Mon expérience avec les chiens de protection en Savoie

ENQUETE 2019

147 témoignages

dont 71 concernant des rencontres en 2019

Environ **500 chiens de protection** présents en **Savoie**



Les tendances observées à l'échelle du département sont similaires à celles observées à l'échelle régionale

Appréciation des rencontres

19 % bonnes

24 % ni bonnes
ni mauvaises

56 % mauvaises rencontres

Quelles conséquences pour les usagers ?

- Une **vigilance accrue lors des activités de pleine nature** pour **34%** des répondants
- Un **attention portée au choix des secteurs fréquentés** pour **28%** des répondants
- Un **arrêt des activités** en montagne pour **5%** des répondants

Attitude des chiens

8%	<i>pincé ou mordu</i>
10%	<i>posé ses pattes sur vous, bousculé, accroché vos vêtements</i>
29%	<i>grogné</i>
30%	<i>aboyé</i>
11%	<i>approché, renifflé, suivi sur quelques mètres</i>
8%	<i>observé sans approcher</i>
3%	<i>autre</i>

Gestion des cas de pincement ou morsure en Savoie

En 2019, en cas de morsure, le système d'alerte mail a été complété par la création d'une **plateforme de suivi des pincements ou morsures**. Celle-ci était administrée par la Direction Départementale des Territoires de Savoie. Les contributeurs étaient : la Société d'Economie Alpestre, la gendarmerie, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), la Préfecture de Savoie. Chaque morsure remontée via la gendarmerie, les mairies, les éleveurs ou l'enquête « mon expérience avec les chiens de protection » y était recensée. Un tableau de synthèse permettait de partager toutes les informations relatives à chaque morsure (date, lieu, contexte, etc.) et de suivre les démarches effectuées (contact avec l'éleveur, contact avec la mairie, évaluation comportementale, etc.).

Enquête « mon expérience avec les chiens de protection »

10 pincements ou morsures

Gendarmerie, mairies, éleveurs

5 pincements ou morsures

Plateforme de suivi

15 pincements ou morsures* en 2019 en Savoie

(de juin à fin octobre 2019)

* 13 chiens concernés

Dans tous les cas, **la personne mordue et l'éleveur ont été contactés** par téléphone par la DDT 73. Le chien ayant mordu a été identifié. Dans certains cas, des solutions ont été trouvées rapidement : des chiens ont été enlevés des troupeaux, deux évaluations comportementales a été réalisées, et deux éleveurs ont demandé un accompagnement technique (en cours). Dans d'autres cas, le travail s'effectue sur le long terme (sélection, éducation,...)

Ce suivi sera poursuivi et amélioré en 2020.

Actions mises en place sur les territoires en 2019

Un groupe de travail

Fin 2018, suite à la première phase d'enquête « Mon expérience avec les chiens de protection », la Société d'Economie Alpestre de Savoie (SEA73) et l'Agence Alpine des Territoires (Agate) ont organisé une **réunion de restitution et de travail sur la question des chiens de protection**.

Deux constats majeurs :

- la **peur** prédominante chez les pratiquants vis-à-vis des chiens de protection
- une **difficulté de dialogue** entre les éleveurs et les acteurs du tourisme

Des besoins :

- **Informers les prescripteurs d'activités de pleine nature sur le sujet** pour qu'ils deviennent des ambassadeurs rassurants : rompre le cycle négatif autour de la question du chien de protection
- **Accroître le lien** entre les éleveurs du territoire et les acteurs du tourisme

Une trentaine de participants représentant la diversité des acteurs du tourisme et de l'agriculture des territoires savoyards : Groupes de développement agricoles, Associations foncières pastorales, Éleveurs, Maires, Chargés de mission activités de pleine nature des communautés de communes, Parcs nationaux et régionaux, Accompagnateurs en montagne, Offices du tourisme, Services de l'Etat, Département de la Savoie, etc ...



Temps de travail reconduit en 2020

Des journées de formation à destination des prescripteurs

Suite à ces échanges, la SEA73 et Agate ont organisé **deux journées** de formation en alpage sur les chiens de protection : le 20 juin 2019 en Tarentaise sur un alpage caprin, le 24 juin 2019 en Maurienne sur un alpage ovin.

Une vingtaine de participants par journée : Offices du Tourisme, chargés de mission APN des CC, Accompagnateurs en Montagne, ...



Éleveur - berger : « Quoi de plus difficile de faire se rencontrer le monde agricole et le monde du tourisme. C'est chose faite et réussie, cette journée a permis de faire comprendre aux différents acteurs du tourisme le travail du berger et ses chiens de protection, ainsi que les conduites à tenir en cas de rencontre avec les dits « patous ».

Référent accueil Office du Tourisme : « Pendant la saison estivale, nous n'avons pas toujours le temps de découvrir les magnifiques alpages de nos régions! Les informations reçues sur la prédation et le comportement des chiens de protection ainsi que la vie pastorale étaient très intéressantes et assez méconnues des habitants ou du grand public... »



1. Présentation de l'alpage
2. Mise en situation avec les chiens et le troupeau
3. Partage du ressenti et de l'expérience vécus par le groupe / apports techniques sur le chien de protection
4. Repositionnement chiffré de la réalité de la prédation sur les territoires savoyards et apports de la DDT73
5. Partage d'expérience et co-construction de pistes d'actions

Intervention d'un professionnel des chiens de protection (société centrale canine) et mise en situation : quelle attitude adopter lors d'une rencontre avec un chien de protection ? quelles réactions du chien en fonction des gestes ?



Deux journées seront à nouveau organisées en 2020

Contact :

Audrey ROY - aroy@sea73.fr / 06.09.62.60.30

WWW.ECHOALP.COM

